



A Roubaix, le 16 Octobre 2017.

## **Jusqu'où iront-ils ??? La planification trimestrielle**

Notre temps de travail par le biais de la planification annuelle c'est :

- ✓ Un long travail de mise en place.
- ✓ Dix ans de bons et loyaux services pour tous.
- ✓ Une transparence de planification pour l'ensemble du personnel.
- ✓ Le respect d'une qualité de vie privée et professionnelle.
- ✓ Anticiper sa vie privée et professionnelle.
- ✓ Ne pas être esclave des carences professionnelles produites par nos décideurs.
- ✓ Une référence pour continuer à se battre en matière d'effectif.
- ✓ Assurer les 48 heures de repos.

Au-delà de ces arguments qui nous permettent d'organiser nos vies, la direction se permet de bannir nos conditions de travail qui hier encore garantissaient nos libertés de structurer notre fonctionnement familial, par la mise en place de LA PLANNIFICATION TRIMESTRIELLE DANS LE GROUPEMENT 2 pour l'année 2018 !!!

Renseignez-vous, beaucoup de petits CIS subissent cette pression depuis un moment, cela crée d'énormes tensions !

Si vous êtes prêt à sacrifier vos vies pour que certains prennent du galon alors restez dans le silence et la peur...Sinon faisons BLOC ensemble contre ce processus d'éclavagisation !!!

